



AZULIS
capital

/RAPPORT ESG 2015-2016



1. PRÉSENTATION D'AZULIS CAPITAL > 6

- 1.1. Les métiers d'Azulis Capital
- 1.2. L'équipe d'Azulis Capital

2. BILAN ET PERSPECTIVES ESG > 8

- 2.1. Les niveaux d'engagement et d'intégration de la démarche ESG d'Azulis Capital
- 2.2. Les actions entreprises en 2015
- 2.3. Le plan d'actions 2016-2017
- 2.4. La gouvernance d'Azulis Capital
- 2.5. L'environnement
- 2.6. Notre action sociétale à long terme

3. CONSOLIDATION DES DONNÉES EXTRA FINANCIÈRES ESG DES PORTEFEUILLES MMF IV ET MMF V > 20

- 3.1. Méthodologie périmètre
- 3.2. Présentation des données consolidées 2015 et de leur évolution depuis 2012

ANNEXE

- . La Charte d'Azulis Capital
- . iC20

ÉDITO

En quatre questions clé



Yann Collignon
Membre du Directoire

RAPPORT ESG 2015-2016

Nadine Deswasière, fondatrice et dirigeante d'EthiConseil :

Les enjeux majeurs auxquels chacun d'entre nous et tous les acteurs de l'économie sont confrontés, changement climatique, mondialisation, fragilités des liens sociaux, digitalisation, créent des environnements d'une complexité croissante pour les entreprises. Dans un tel contexte, comment les accompagnez-vous dans leur développement et pourquoi mettre la RSE au cœur de votre démarche de fonds d'investissement mid cap ?

« **Yann Collignon, membre du Directoire :**

Face à de tels enjeux, l'accompagnement de l'actionnaire de référence ne peut plus se faire en se bornant aux seuls critères financiers et économiques. Ils sont devenus insuffisants pour intégrer cette complexité croissante et trouver des réponses tangibles aux multiples défis auxquels doivent faire face les entreprises.

Pris sous le prisme d'une démarche RSE stratégique, c'est-à-dire qui prend ses racines au cœur du métier des entreprises, de leur mission et de leurs valeurs, l'entreprise se révèle dans toutes ses dimensions et au travers de ses multiples responsabilités, économiques, sociales, environnementales et sociétales.

Le rôle et les finalités du développement des entreprises s'élargissent et s'inscrivent dès lors nécessairement dans la prise en compte de l'intérêt collectif et d'un développement au service de l'accroissement de la valeur durable de l'entreprise, de la qualité des liens humains et des biens communs partagés entre tous au premier rang desquels se place la planète.

C'est à l'aune de cette compréhension qu'une démarche RSE, si elle est sincère, engagée et placée au cœur du métier, peut devenir un levier essentiel d'accompagnement, de mobilisation et de transformation des entreprises pour qu'elles puissent accroître leurs capacités à faire face à la complexité mouvante de leurs environnements soumis à des défis majeurs.

Telle est notre conviction et notre vision pour accompagner sur le moyen terme nos partenaires. »

ND : En quoi la RSE vous aide-t-elle ? Ne pourrait-elle pas paraître comme une démarche purement stratégique ?

« **Pierre Jourdain, Président du Directoire :**

Pour Azulis Capital, la RSE est stratégique par son ancrage sur un projet d'entreprise fondé sur une vision et des valeurs. Il est aussi facteur d'intégration par la prise en compte des parties prenantes mais aussi des savoir-faire et des cultures.

Les entreprises profitent de la démarche RSE que nous initiions rapidement après notre entrée au capital pour faire évoluer leur positionnement, leur offre en intégrant progressivement de nouveaux modèles de développement (économie verte, circulaire...) démultipliant les opportunités de développement.

Dans les démarches RSE que nos affiliés mettent en place, nous donnons beaucoup d'importance au sens du travail, à la transversalité entre les services et aux groupes projets et ce, en cohérence avec les valeurs de l'entreprise.

Lorsque les équipes sont motivées et mobilisées sur des perspectives claires et partagées, chacun repense son travail par rapport aux clients et voit sa propre contribution de façon plus autonome et plus créative. Nous insistons également sur la formation aux nouvelles formes de leadership, la prise d'initiative, l'innovation et l'agilité de l'entreprise. »

ND : C'est un programme très complet. Toutes les entreprises acceptent-elles cette démarche ? Est-elle créatrice de valeur ?

« Yann Collignon, membre du Directoire :

Nous acceptons avec pragmatisme un rythme propre à chaque entreprise. Nous avons réalisé depuis cinq ans une démarche RSE approfondie pour une dizaine d'affiliés. Certains ont déjà quitté notre portefeuille et nous sommes convaincus que cette démarche approfondie qui contribue à créer de la valeur économique, de la valeur sociale et environnementale est impactante et continuera à porter ses fruits après notre « passage » et fera des émules.

Il faut certes donner du temps au temps mais il est aussi compté face à l'ampleur des enjeux et à la nécessaire transition de nos environnements économiques vers des pratiques respectueuses des liens sociaux et de la planète. »

ND : Quelles vont être vos grandes orientations ?

« Yann Collignon, membre du Directoire :

Nous allons accompagner nos entreprises dans une plus large prise en compte de leur empreinte écologique et les soutenir dans leur mobilisation comme cela s'impose pour chacun d'entre nous en faveur de la transition énergétique et écologique.

C'est la raison pour laquelle Azulis Capital dans la mouvance de la COP 21 a rejoint en janvier 2016 l'initiative Carbone 2020-IC20. C'est une première étape. »

« Pierre Jourdain, Président du Directoire :

Nous achevons un grand chantier Gouvernance puisque Christine Mariette, Yann Collignon, Michel Rowan et moi-même pilotons à présent le Directoire, dont j'ai pris la présidence au départ de Franck Boget. Cette transition qui avait été anticipée longtemps à l'avance s'est faite en douceur si bien que l'activité de l'équipe, son état d'esprit et la dynamique d'ensemble sont plus que jamais au beau fixe.

Nous allons clôturer la levée du Fonds MMF V et atteindre l'objectif escompté. Nous allons pouvoir intensifier notre implication responsable dans les entreprises, et ce avec une équipe rajeunie et renouvelée et l'appui d'un comité consultatif qui intégrera de nouvelles expertises et d'un conseil de surveillance sur lequel nous nous appuierons pour réfléchir aux nouvelles étapes de notre développement.

Dans un monde complexe et changeant, notre ambition « ESG/RSE » est claire : accompagner et participer à la transformation de nos entreprises partenaires pour donner du sens et une utilité sociale et environnementale grandissante à leurs projets de développement.

Œuvrer ainsi, c'est répondre pleinement à la confiance de nos investisseurs privés et institutionnels. »



Pierre Jourdain
Président du Directoire

1. PRÉSENTATION D'AZULIS CAPITAL

Depuis plus de 20 ans, l'équipe d'Azulis Capital exerce de façon professionnelle et responsable son métier d'investisseur et de partenaire au bénéfice des PME françaises et de leur management. Elle est animée par des valeurs, des engagements et des principes de gouvernance et d'éthique.

1.1

Les métiers d'Azulis Capital

Azulis Capital est l'un des principaux intervenants indépendants dans le domaine du capital investissement (capital transmission, capital développement) au profit des PME françaises.

Azulis Capital apporte des solutions d'investissement en capital répondant aux besoins de développement de l'entreprise et adaptées à son actionnariat : prise de participation majoritaire aux côtés du management ou participation minoritaire active (capital développement, reclassement).

Nous privilégions une intervention dans les sociétés ayant une Valeur d'Entreprise de 20 à 120 millions d'euros.

Nos entreprises partenaires sont indépendantes, le plus souvent familiales, ou d'anciennes filiales de groupes.

Azulis Capital propose aux entrepreneurs et managers un partenariat s'inscrivant dans le cadre d'un plan de développement volontariste de 4 à 7 ans. Par l'intermédiaire des Fonds que nous gérons, nous intervenons par un apport en capital de 8 à 15 M€ et assurons le montage complet de l'opération avec une prise ferme pouvant aller jusqu'à 30 M€.

Depuis 1993, Azulis Capital a investi près de 780 M€ au travers de 5 Fonds d'investissement dans 110 entreprises, en privilégiant des « plateformes » susceptibles de constituer des « champions français », en particulier grâce au déploiement d'une stratégie de développement par acquisitions.

Le 5^{ème} Fonds est en cours de levée. Un closing final est prévu fin 2016.

L'équipe d'Azulis Capital

L'équipe d'Azulis Capital est composée de 10 professionnels et d'un secrétaire général.

6 associés sur 7 d'Azulis Capital travaillent ensemble depuis plus de 15 ans privilégiant quatre secteurs d'investissement : l'agroalimentaire, la distribution/biens de consommation, la santé, les services aux entreprises et industries manufacturières.

Anne Costasèque a rejoint l'équipe en mai 2015 en tant qu'associé apportant son expertise des technologies de l'information et de la communication afin d'enrichir les pratiques « digitales » et innovantes des entreprises affiliées d'Azulis Capital.

Deux associés fondateurs, André Bélard et Gilles Pérony ont fait valoir leur droit à la retraite.

UNE ÉQUIPE SOLIDE,
EXPÉRIMENTÉE
ET RESPONSABLE



Franck Boget
Senior Advisor



Caroline Chemel
Directeur de Participations



Yann Collignon
Membre du Directoire
Associé fondateur



Nicolas Cosson
Directeur Associé



Anne Costasèque
Directeur associé



Gabrielle Delle Vigne
Chargée d'affaires



Julien Hess
Directeur de Participations



Pierre Jourdain
Président du Directoire
Associé fondateur



Bruno Lavollé
Directeur Associé



Christine Mariette
Membre du Directoire
Associée fondatrice



Donatien Noyelle
Secrétaire Général



Michel Rowan
Directeur Général
Associé fondateur

2. BILAN ET PERSPECTIVES ESG

La décision prise en 2010 par Azulis Capital d'inscrire ses valeurs, ses engagements, sa pratique et ses convictions dans le cadre de la démarche ESG se place au cœur de son projet d'entreprise. Azulis Capital s'engage ainsi à progresser et à faire progresser les entreprises des portefeuilles des Fonds qu'elle gère par le déploiement d'une démarche RSE stratégique et par le développement d'une véritable culture d'entreprise socialement responsable.

L'équipe d'Azulis Capital ne considère pas la démarche RSE comme une pratique marginale subordonnée aux seuls critères relatifs à la performance financière. Elle constitue un projet transversal et stratégique, mobilisateur, porteur de sens et d'engagement au service du bien économique, du lien social et solidaire entre les femmes et les hommes de l'entreprise, des parties prenantes de cette dernière et de son environnement. Cette démarche est aussi un aiguillon pour révéler les tensions qui peuvent apparaître au sein des entreprises et un moyen d'accroître leurs capacités à les résoudre afin de renforcer la qualité des relations et l'agilité, tant internes que vis-à-vis des parties prenantes. Elle est également un excellent moyen de préparer les entreprises à réaliser leur propre rapport RSE.

2.1

Les niveaux d'engagement et d'intégration de la démarche ESG d'Azulis Capital

La pratique ESG au sein du Capital Investissement s'inscrit dans le cadre des principes érigés par les PRI « Principles for Responsible Investment » prônés par les Nations Unis (UNPRI). Ces derniers s'articulent autour de six engagements :

1. Prendre en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
2. Être des investisseurs actifs et prendre en compte les questions ESG dans les politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Demander aux entreprises dans lesquelles les Fonds gérés par les sociétés de gestion investissent de publier des informations portant sur les questions ESG.
4. Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Travailler ensemble pour accroître l'efficacité dans l'application des Principes.
6. Rendre compte individuellement des activités et des progrès dans l'application des Principes.

La signature des PRI par l'équipe d'Azulis Capital le 15 décembre 2011 est l'acte fondateur de sa démarche ESG.

Après 5 années de déploiement, nous sommes aujourd'hui en mesure d'évaluer notre niveau d'engagement et d'intégration des critères ESG dans l'exercice de notre métier d'investisseur.

Selon les standards définis par les PRI et l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC), les pratiques ESG peuvent être classées selon 3 niveaux :

- **Conforme** : à la réglementation, aux exigences des investisseurs
- **Acteur** : vise la maîtrise des risques, dialogue avec les Parties Prenantes
- **Leader** : gestion active de l'ESG, recherche d'opportunités, politique de différenciation, intégration des attentes des parties prenantes dans le processus stratégique.

■ **Au niveau de la société de gestion**, selon l'évaluation établie par le cabinet EthiConseil, Azulis Capital a atteint en 5 ans un niveau d'engagement et d'intégration de la démarche ESG que l'on peut qualifier de *Leader*.

ACTIONS ESG SELON LE NIVEAU D'ENGAGEMENT	CONFORME	ACTEUR	LEADER	AZULIS CAPITAL
Au niveau de la société de gestion				
Formalisation d'une politique ou charte ESG	✓	✓	✓	✓
Signature des PRI	✓	✓	✓	✓
Diagnostic ESG de la société de gestion		✓	✓	✓
Formation des collaborateurs		✓	✓	✓
Nomination d'un collaborateur en charge du pilotage de la démarche ESG	✓	✓	✓	✓
Réalisation d'un bilan carbone/Adhésion à l'IC20 ou à tout autre organisme impliqué dans la transition énergétique			✓	✓
Gestion des impacts environnementaux (tri déchets, consommation énergie, eau, ...)		✓	✓	✓
Réponse aux questionnaires des investisseurs	✓	✓	✓	✓
Reporting ESG volontaire, propre à la société de gestion			✓	✓
Collaboration active à la commission ESG de l'AFIC ou à tout autre organisme promouvant l'ESG/RSE			✓	✓
Notation par un certificateur indépendant			✓	

■ **Au niveau des participations de ses portefeuilles MMF IV et MMF V,**
Azulis Capital en partant d'un niveau d'engagement « Conforme » atteindra
le niveau « Acteur » dans 2 à 3 ans.

ACTIONS ESG/RSE SELON LE NIVEAU D'ENGAGEMENT	CONFORME	ACTEUR	LEADER	AZULIS CAPITAL*
Au niveau des participations				
<i>Due diligence</i> ESG au moment de l'investissement	✓	✓	✓	Due diligence simplifié
<i>Due diligence</i> ESG au moment de la cession			✓	-
Diagnostic ESG des participations existantes en portefeuille		✓	✓	46% du portefeuille
Bilan CO2		✓	✓	15% du portefeuille
Accompagnement ESG des participations au cours de la croissance	✓	✓	✓	46% du portefeuille
Reporting d'Azulis intégrant les actions RSE de ses participations			✓	✓
Rapport intégré financier et extra financier			✓	-
Notation extra financière			✓	-
Publication d'un rapport annuel RSE par l'entreprise		✓	✓	15% du portefeuille

* Périmètre MMF IV et MMF V à fin 2015.

Au cours de la phase d'analyse d'une opportunité d'investissement, le thème de l'ESG est systématiquement inclus dans les entretiens préliminaires avec le dirigeant ainsi que dans les lettres d'intention, notes d'investissement et pactes d'actionnaires.

Les due diligences pré-acquisition sont réalisées par l'équipe sur la base d'un questionnaire simplifié ou plus approfondi.

L'équipe n'a pas conduit de due diligences ESG spécifiques au moment des cessions réalisées en 2015. C'est un point d'attention sur lequel l'équipe devra progresser dans l'avenir.

Une fois l'investissement réalisé, le premier objectif d'Azulis Capital est de faire réaliser, par un cabinet spécialisé, un diagnostic RSE de l'entreprise dans le but :

- > de sensibiliser les dirigeants aux enjeux de la RSE,
- > de faire un état des lieux des forces et faiblesses de l'entreprise en matière RSE,
- > de définir avec le management des axes d'amélioration, fixer des objectifs et formaliser la démarche au niveau de la culture d'entreprise, de l'innovation et des économies d'énergie,
- > de développer agilité et flexibilité au sein des organisations, de mobiliser les équipes sur des projets concrets et porteurs de sens,
- > et enfin, de mettre en place des indicateurs afin de mesurer les performances en matière RSE et de rendre compte des progrès réalisés.

Azulis Capital estime que le diagnostic est **le point de départ nécessaire** pour déployer efficacement dans la durée une telle démarche RSE.

La RSE constitue en effet une base clé du Projet et de la stratégie de développement de toute entreprise au travers de laquelle elle exprime les éléments fondateurs et partagés de ses valeurs humaines et professionnelles, de ses engagements, de sa vision et de sa mission.

L'objectif que s'est fixé Azulis Capital est qu'au moins 70% des entreprises des Fonds MMF IV et MMF V aient réalisé un diagnostic RSE au plus tard au premier trimestre 2017 et, par conséquent, aient engagé un **plan d'actions** privilégiant :

- > un projet global d'entreprise,
- > l'évolution de la culture d'entreprise afin de mettre l'humain et le client au centre des projets,
- > l'allégement des *process* de décisions afin de rendre l'organisation de l'entreprise plus flexible et proactive sans sacrifier la rigueur d'analyse et d'actions,
- > l'intégration des nouveaux concepts d'éco-conception et autres innovations propres au secteur,
- > et enfin, les économies d'énergie ou d'autres mesures mises en avant lors du diagnostic.

Azulis Capital s'est aussi fixé l'objectif qu'en 2016, plus de la moitié des entreprises du portefeuille (MMF IV et MMF V) fasse l'objet d'un suivi RSE et s'engage dans des actions concrètes.

2.2

Les actions entreprises en 2015

Les principales actions entreprises ont été :

Au niveau d'Azulis Capital

- L'intégration dans le *reporting* annuel des Fonds MMF IV et MMF V, des actions réalisées en matière de RSE.
- La publication du second rapport ESG intégrant des indicateurs extra financiers relatifs à l'ensemble des participations du Fonds MMF IV.
- La contribution d'Azulis Capital au sein de la commission ESG de l'AFIC.
- L'intervention d'Azulis Capital à la conférence annuelle ESG organisée par PwC avec l'appui de l'AFIC.
- La poursuite de notre partenariat avec l'ADIE avec l'objectif, atteint en 2015, d'accroître nos relations avec des agences régionales de l'ADIE (Ile-de-France, Grand-Est, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie, Pays-de-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes).

Au niveau des affiliés du portefeuille MMF IV

- La poursuite du déploiement de la démarche RSE au sein des entreprises. 6 sur les 13 du portefeuille ont réalisé/engagé un diagnostic RSE en 2015.
- L'accompagnement RSE des entreprises qui disposaient d'un diagnostic et ont défini des axes de progrès a concerné 6 entreprises sur 13. Nous les avons incitées à poursuivre et formaliser leur démarche (objectif, organisation, innovations, management, ressources) et à établir un premier *reporting* annuel RSE. 3 entreprises sur 13 auront atteint cet objectif en 2016.
- 2 entreprises sur 13 ont réalisé un bilan carbone (15% du portefeuille).
- 2 entreprises, Mademoiselle Dessert et LV Overseas, ont publié un rapport RSE.

Témoignages de trois chefs d'entreprise, d'un responsable RSE et de la fondatrice du cabinet Ethiconseil

Alain Mliczak et Thierry Herbé, respectivement Président Fondateur et Directeur Général de Father & Sons et Vincent Schalck et Stéphane Greiss, respectivement Directeur Général et Coordinateur RSE et Responsable de l'Atelier Production d'Holweg Weber témoignent des réels bénéfices de la pratique RSE : **quand l'humain est au cœur de l'entreprise, le « mieux travailler et l'agir ensemble » deviennent réalité et mobilisent l'entreprise sur un projet de développement porteur de sens :**

Alain Mliczak
Président Fondateur
de Father & Sons

« Chez Father & Sons, nous faisons de la RSE sans le savoir... le travail avec Ethiconseil nous a permis de nous en rendre compte et surtout de nous aider à passer un cap puisqu'à la suite de cette réflexion stratégique, nous avons fait évoluer la gouvernance et l'organigramme de l'entreprise, orienté notre personnalité vers la transmission et accentué notre différenciation sur l'humain au cœur de l'entreprise. »

Thierry Herbé
Directeur Général
de Father & Sons



« Un avantage important de la méthodologie RSE utilisée par Ethiconseil, a été d'impliquer une dizaine de collaborateurs et cela a permis d'entendre et de prendre en compte leurs talents. D'ailleurs maintenant, nous continuons à les questionner sur des expertises bien identifiées, ce qui nous permet d'accélérer le changement, tout en motivant les personnes concernées. Nous nous sommes professionnalisés également en questionnant nos clients sur leurs attentes et avons découvert le lien formidable qui existait pour eux avec la marque. Enfin, je dirais que nous avons enrichi nos reportings en incluant des aspects RSE et business à côté des traditionnels ratios financiers demandés pour les fonds. Cette démarche nous a donné un sens et aussi a su s'adapter à notre taille d'entreprise en croissance. »

Vincent Schalck
Directeur Général
d'Holweg Weber



« Nous avons déjà réalisé les audits RSE avec un cabinet conseil, à deux reprises même. Sur cette base nous avons entrepris une démarche originale pour dégager une stratégie d'entreprise qui soit mobilisatrice pour l'ensemble des acteurs de l'entreprise ; cela est pour moi le point d'achoppement de bonnes pratiques ESG. Grâce à l'expérience d'EthiConseil nous avons pu constituer des groupes de travail rassemblant le top management et les représentants de chaque service et division de l'entreprise. Ceux-ci communiquent et travaillent sur des grands sujets transversaux (segmentation de marché, la contribution à la rentabilité de l'entreprise, l'usine du futur, la communication et l'organisation de la société, les enjeux clients/fournisseurs). L'équipe s'est accaparée du projet sous le nom mobilisateur et prometteur HOLWEG 2020. »

Stéphane Greiss
Coordinateur RSE,
Responsable de l'Atelier
Production d'Holweg Weber

« Le projet est encore en cours... il a permis de faire travailler les équipes entre elles ; confronter leurs pratiques, leurs expériences et leurs attentes... les monteurs avec le Bureau d'étude ou les commerciaux... ça nous permet de mieux nous comprendre, de se mettre à niveau sur les connaissances de l'entreprise et de mieux travailler ensemble. C'est un surcroît de travail pour tous car pour faire les SWOT ou déterminer les enjeux stratégiques de l'entreprise ou encore préparer les réflexions sur l'usine du futur, il y a pas mal de travail, mais il faut voir que c'est notre avenir que nous prenons en main et ça, ça n'a pas de prix ! »

Nadine
Deswasière
Fondatrice et Directeur
Général du cabinet
EthiConseil



« EthiConseil accompagne Azulis Capital depuis 2013. Nous intervenons dans les entreprises pour les accompagner dans leur démarche stratégique RSE. Nous travaillons avec un groupe transversal interne à l'entreprise afin d'aborder les enjeux marché, enjeux de croissance, enjeux internes... en fonction d'un benchmark concurrentiel et d'une analyse des trends de marchés à l'international souvent, incluant bien entendu l'éco-conception, l'économie circulaire et de la fonctionnalité et les dernières réglementations...

Nous élaborons une véritable stratégie renouvelée incluant les objectifs à 3-5 ans, les axes de développement, l'évolution de la culture de l'entreprise, les ressources nécessaires et aussi élaborons les processus nécessaires à la croissance de l'entreprise, notamment au niveau des innovations.

Afin de donner sens au projet, les équipes vont travailler avec leurs départements sur la vision/mission et aussi les valeurs de l'entreprise, fondement de leur identité et prendre le leadership sur de petits projets internes, afin de dynamiser et responsabiliser les équipes... les membres du Comité de Direction devenant sponsors et travaillant le management et l'encouragement des équipes. C'est cette même démarche qui servira de fil conducteur au rapport RSE... et aussi au « story telling » de l'entreprise afin de valoriser les progrès accomplis. »

Le plan d'actions 2016-2017

Nous souhaitons poursuivre nos efforts sur le déploiement de la démarche ESG/RSE au sein des participations des portefeuilles des Fonds MMF IV et MMF V et accroître la sensibilisation et les actions de nos affiliés en faveur de la transition énergétique.

Le déploiement consistera à poursuivre et à mener à bien les actions suivantes :

Au niveau des affiliés des portefeuilles MMF IV et MMF V

- La réalisation de 3 nouveaux diagnostics RSE par les entreprises Father & Sons en 2016, CEME et Bioclinic au premier semestre 2017 ce qui permettra d'atteindre l'objectif de 70 % des participations ayant réalisé un diagnostic.
- La réalisation en 2017 des diagnostics RSE des 4 premiers investissements du Fonds MMF V.
- La poursuite de l'accompagnement RSE des entreprises qui ont réalisé leur diagnostic.
- La réalisation de bilans carbone par nos affiliés. En 2014, 2 entreprises sur 13 avaient pris une telle initiative.
- La réalisation d'une ou deux due diligences RSE avant le lancement d'un processus de cession de participation.

Au niveau d'Azulis Capital

- La mise en place d'une synthèse d'avancement des chantiers RSE et d'une analyse de l'évolution des indicateurs RSE (KPI). Une attention toute particulière sera portée sur les indicateurs mesurant l'évolution du climat social et des mesures prises en faveur de la transition énergétique.
- La décision d'Azulis Capital de s'engager plus amplement en faveur de la nécessaire mobilisation des acteurs économiques en faveur du climat. Azulis Capital a ainsi signé son adhésion à l'IC20 en janvier 2016 (cf. 2.5). Dans ce cadre, Azulis Capital a fait réaliser des mesures d'empreintes des gaz à effet de serres de cinq entreprises du portefeuille.
- L'amélioration de notre système de tri des déchets.
- Le lancement d'un séminaire RSE en 2017 réunissant le plus grand nombre de nos affiliés afin d'encourager des partages et retours d'expérience.
- La tenue d'une réunion annuelle afin d'encourager la mobilisation continue de l'ensemble de l'équipe et de prendre en compte les difficultés rencontrées.

- La tenue d'un séminaire d'une journée « Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble » organisée autour de l'intervention de Stephen Rudolph, pédagogue américain fondateur du concept « Intelligences et Natures Multiples ». L'objectif de ce séminaire est de travailler sur la qualité des relations et l'élargissement des potentiels et engagements tant personnels que collectifs.
- La poursuite de notre coopération avec l'AFIC et nos investisseurs (LP's).
- Des interventions d'Azulis Capital à des conférences ESG de premier plan. En 2016, Azulis Capital est intervenu à une conférence organisée par Bpifrance.
- La poursuite de notre partenariat avec l'ADIE. En 2016 et 2017, nos relations avec les agences régionales de l'ADIE se poursuivent dans 6 régions et mobiliseront ainsi un nombre plus important de membres de notre équipe.

2.4

La gouvernance d'Azulis Capital

Pour Azulis Capital, une « bonne gouvernance » d'entreprise est essentielle pour accompagner le développement et pérenniser la réussite des entreprises dans lesquelles les fonds qu'elle gère sont investis. Elle est essentielle pour renforcer la qualité des relations entretenues avec les investisseurs, les managers et l'ensemble des parties prenantes.

La gouvernance impose de définir, pour la société de gestion d'une part et pour les participations d'autre part, les règles, les process de décision, les valeurs ainsi que les principes de bonne conduite et de respect de l'ensemble des parties prenantes.

Par la qualité et la rigueur de ces pratiques, la gouvernance est un facteur de crédibilité, de confiance entre les parties prenantes et un accélérateur de créativité : les règles et principes, une fois arrêtés, facilitent la définition de la stratégie et la mise en œuvre concrète des plans d'action.

Nous mettons en place, dans chacune des entreprises des portefeuilles que nous gérons, une gouvernance adaptée à leur taille et à leur situation (cf. page 27, les données relatives à la gouvernance).

Quinze ans après avoir créé la société de gestion avec Michel Rowan, Franck Boget a transmis en juin 2016 le flambeau de la conduite d'Azulis Capital à un directoire présidé par Pierre Jourdain entouré de Christine Mariette, de Yann Collignon ainsi que de Michel Rowan. Ce dernier continuera à les accompagner en tant que Directeur général jusqu'en juin 2017. La gouvernance d'Azulis Capital s'appuie également sur plusieurs structures : Conseil de Surveillance, Comité des Investisseurs, Comité Exécutif, Comité Consultatif, contrôle interne....

<p>LE CONSEIL DE SURVEILLANCE composé de personnes reconnues pour leurs compétences, industrielles ou financières. Il est présidé par Monsieur Gilles Auffret, ancien membre du Comité Exécutif de Solvay.</p>	
<p>LES COMITÉS DES INVESTISSEURS DES FPCI MMF III, MMF IV ET MMF V composés de membres représentant les principaux investisseurs de chacun des FPCI Middle Market Fund. Ils sont présidés par Monsieur Jean-Philippe Burcklen, Head of Lower Mid-Market du Fonds Européen d'Investissement (FEI).</p>	
<p>LE COMITÉ EXÉCUTIF composé des Associés de l'équipe d'Azulis Capital.</p>	<p>LE COMITÉ CONSULTATIF composé de personnalités issues pour l'essentiel du monde des entreprises et présidé par Monsieur Vincent Mercier, ancien Président du Conseil de Surveillance de Roland Berger Strategy Consultants.</p>
<p>LE CONTRÔLE INTERNE ET DÉONTOLOGIE Fonction RCCI assurée par le cabinet 2AM</p>	<p>LES COMMISSAIRES AUX COMPTES PWC, auditeur des FPCI MMF Monsieur Edouard Leduc</p>

Le comité consultatif d'Azulis Capital, présidé par Monsieur Vincent Mercier, a accueilli en 2015 deux nouveaux membres, Mesdames Brigitte Ricou-Bellan et Nadine Deswasière qui ont de riches expériences respectivement dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les produits de grande consommation et la RSE.

Afin de travailler à une nouvelle étape stratégique d'Azulis Capital, une étude approfondie a été lancée en 2016 afin de préciser nos axes de développement et notre positionnement sur le marché du mid-cap et de répondre au mieux aux attentes de nos LPI's.

2.5

L'environnement

Dans la mouvance de la COP 21 et de la nécessaire mobilisation de tous les acteurs économiques en faveur de la transition énergétique et écologique (TEE), Azulis Capital a rejoint en janvier 2016 l'Initiative Carbone 2020 – IC20.

L'IC20 engage les acteurs français du Capital Investissement pour la mesure, la gestion et la réduction des émissions de gaz à effet de serre des sociétés de leur portefeuille.

L'adhésion à cette initiative est un premier élément de réponse au sujet plus global de la démarche à adopter au regard du changement climatique et de notre contribution à la transition énergétique. Quatre objectifs s'imposeront à terme :

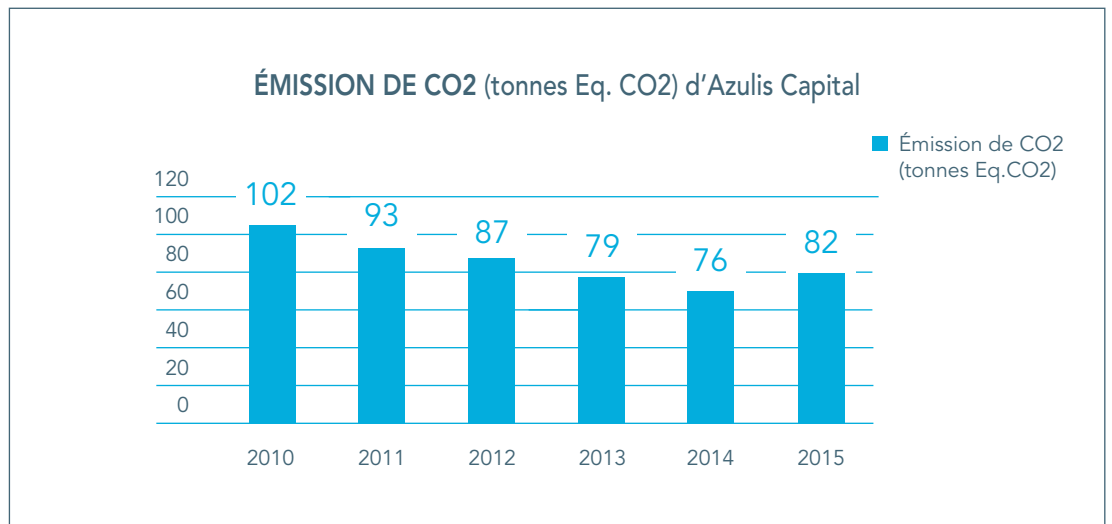
- > Évaluer et se prémunir des risques associés aux enjeux climatiques des entreprises des portefeuilles.
- > Saisir les opportunités associées aux enjeux climatiques.
- > Contribuer à la transition énergétique.
- > Anticiper les enjeux réglementaires.

De façon très concrète, Azulis Capital à l'instar des autres signataires de l'IC20 a décidé à compter de 2016 :

- > De prendre en compte l'enjeu climatique dans ses process d'investissement dans le but d'étendre progressivement la démarche à la plupart des entreprises des portefeuilles MMF IV et MMF V.
- > De mesurer l'empreinte Carbone directe et indirecte (scope 1,2 et 3) d'un échantillon de 5 entreprises du portefeuille MMF IV grâce à la méthodologie d'estimation ESCHER accessible et pertinente dans une première approche.
- > Ces 5 entreprises ont été choisies parmi les 4 secteurs d'investissement d'Azulis Capital. Les résultats consolidés de cette étude sont présentés dans la partie 3 de notre rapport.
- > Pendant la phase de détention de l'entreprise :
 - de sensibiliser les équipes de management aux enjeux climatiques,
 - d'analyser la matérialité des impacts Carbone de l'entreprise,
 - en fonction des enjeux et du secteur de l'entreprise de procéder au calcul approfondi de l'empreinte Carbone, de l'évolution des risques associés aux enjeux climatiques et de définir un plan d'action de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique,
 - d'inciter les entreprises à développer des innovations et de leur permettre de contribuer à la transition énergétique en fonction de leur business model,
 - lors de la cession de la participation, de valoriser les progrès réalisés (valorisation des déchets, écoconception...).

À compter de 2020, l'empreinte carbone de l'ensemble des entreprises des portefeuilles MMF V et MMF IV (en phase de désinvestissement) devrait être disponible et publiée.

La charte d'engagement de l'IC20 est annexée au présent rapport. Cette initiative s'inscrit dans l'esprit de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et plus précisément de l'article 173 de cette même loi visant les investisseurs et sociétés de gestion de portefeuilles.



Azulis Capital est vigilante à réduire ou contenir sa propre empreinte carbone. Elle a entrepris depuis plusieurs années des actions dans ce sens (bilan CO2, outil de suivi, sensibilisation des membres de l'équipe).

Le diagramme ci-dessus illustre sur les six dernières années l'impact carbone de l'activité propre d'Azulis Capital. En raison de l'augmentation des déplacements en avion et en train liée à la levée du Fonds MMF V, l'empreinte CO2 d'Azulis Capital s'est légèrement accrue en 2015 après cinq années d'amélioration (5% par an depuis 2010).

2.6

Notre action sociétale à long terme

Nous sommes convaincus que l'ouverture au monde extérieur et l'interaction avec nos parties prenantes directes avec des acteurs relevant de l'économie sociale et solidaire, avec des ONG ou des entrepreneurs sociaux et des associations engagées dans le développement durable sont une richesse humaine, une stimulation créative et une source de performance pour Azulis Capital.

Dans la continuité de notre métier d'investisseur en capital, nous soutenons, depuis 2007, d'une part l'initiative entrepreneuriale à travers un partenariat conclu avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) et, d'autre part, la promotion d'artistes contemporains grâce à une action de mécénat.

L'ADIE, fondée en 1989 par Maria Nowak, est une association reconnue d'utilité publique qui aide, grâce au microcrédit, les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique, à créer leur entreprise. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'ADIE accompagne les porteurs de projet afin de les soutenir pour le lancement de leur micro-entreprise et en garantir la pérennité.

L'ADIE a attribué à ce jour plus de 105 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 120 000 entreprises, avec un taux de pérennité de 70% et un taux d'insertion des personnes financées de 84%, après deux ans. L'ADIE est présidée, depuis septembre 2016, par Frédéric Lavenir.

L'apport d'Azulis Capital se traduit par un engagement financier et une disponibilité mise au service d'entrepreneurs et de créateurs.

Azulis Capital est partenaire du concours CréAdie récompensant chaque année des créateurs financés par l'ADIE dans les domaines suivants :

- > Développement économique
- > Développement durable
- > Développement humain

Le soutien d'Azulis Capital a ainsi permis sur la période (2007-2015) :

- > **L'accompagnement de 169 micro-entrepreneurs.**
- > **La création de 212 emplois.**

En 2015, Azulis Capital et l'ADIE ont poursuivi leur partenariat en étendant le concours CréAdie au niveau régional afin de récompenser plus de créateurs de micro-projets et de contribuer à l'essor des implantations régionales de l'ADIE. Six régions ont été sélectionnées : Ile-de-France, Grand-Est, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Occitanie, Pays-de-La-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2016/2017, l'expérience se poursuivra dans ces 6 régions. Notre objectif est de mobiliser, outre un plus grand nombre de membres de l'équipe d'Azulis Capital, des entrepreneurs affiliés afin de favoriser les relations de l'ADIE avec le tissu local des PME.

Forte de cette riche expérience, Azulis Capital s'engage à inciter les entreprises des portefeuilles des Fonds gérés, à poursuivre ou à développer une démarche sociétale sur leur territoire d'activité.

3. CONSOLIDATION DES DONNÉES EXTRA FINANCIÈRES ESG DU PORTEFEUILLE MMF IV ET MMF V

3.1

Méthodologie périmètre

Périmètre

Nous réalisons, pour la quatrième année, une consolidation des critères ESG sur 100% des 13 participations des portefeuilles MMF IV et V au 31.12.2015 soit :

MMF IV

- > Bioclinic
- > Ceme
- > Father & Sons
- > Financière Goa
- > Holweg Weber
- > Inicéa
- > Ital Express
- > Lagarrigue
- > LV Overseas
- > Mademoiselle Desserts (EDD)
- > Store Novation

MMF V

- > Marcel & Fils
- > Vivalto Vie

Les critères font référence aux données collectées des années 2012 à 2015.

Le périmètre des portefeuilles a évolué de la façon suivante en 2015 :

- > Entreprises sortantes (MMF IV) : Optimum, Brunel
- > Entreprises entrantes (MMF V) : Marcel & Fils, Vivalto Vie

Référentiel

La grille regroupe 79 indicateurs répartis en 4 catégories :

- > Données économiques
- > Social
- > Gouvernance
- > Environnemental

Les indicateurs recouvrent les principaux enjeux de l'ESG. La grille de critères extra financiers a été élaborée par Azulis Capital par référence, notamment, aux grilles de reporting ESG que nous ont adressées certains de nos investisseurs entre 2012 et 2015. L'objectif est de constituer une grille unique.

Cette grille intègre également d'autres référentiels : Grenelle II, GRI, norme ISO 26000 et loi NRE 2001.

L'ISO 26000 a été signé en 2010 par 99 pays et mis en application en France en 2011. Cette norme internationale sur la Responsabilité Sociétale intègre et valorise les accords internationaux intergouvernementaux existants ayant trait à la responsabilité sociale comme la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et ceux adoptés par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ainsi que d'autres conventions des Nations Unies.

La norme ISO intègre également les normes relatives à la sécurité, à la qualité (ISO 9001) et à l'environnement (ISO 14001). Elle propose une démarche systémique qui intègre l'analyse des risques et opportunités de toutes les parties prenantes de la société.

La grille a été actualisée pour tenir compte des propositions de *reporting* ESG publiées par l'AFIC en septembre 2014. L'objectif, sous l'égide de l'AFIC, est de définir une base des critères ESG commune à tous les investisseurs et sociétés de gestion.

Contrôle et validation des données

Une vérification interne a été mise en place par Azulis Capital avec l'appui des directeurs financiers des participations pour valider la cohérence des données.

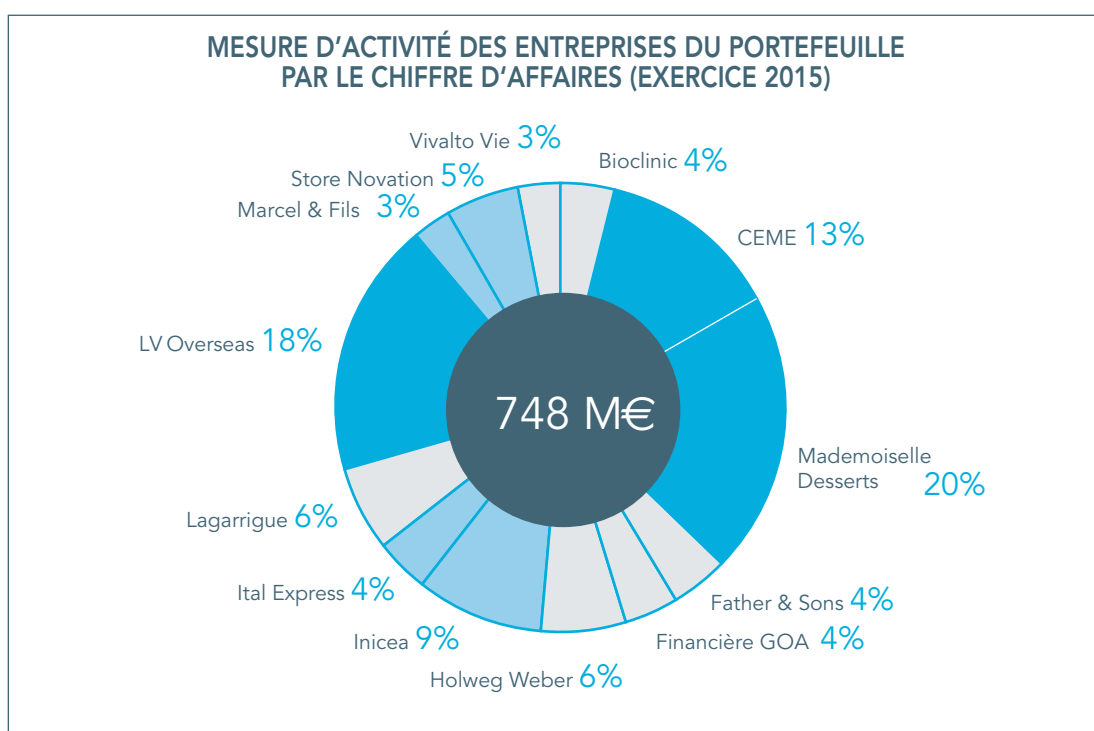
Le cabinet conseil indépendant et spécialisé en RSE et éthique des affaires, EthiConseil, nous accompagne dans ce *process*.

Présentation des données consolidées 2015 et de leur évolution depuis 2012

Cette présentation ESG consolidée constitue un outil de mesure de l'état d'avancement des entreprises dans leur démarche RSE/ESG, des actions et des progrès réalisés au cours d'une période de 4 années.

Données Économiques relatives aux entreprises des Fonds MMF IV et MMF V

- Une présence économique de nos entreprises affiliées répartie sur l'ensemble du territoire français



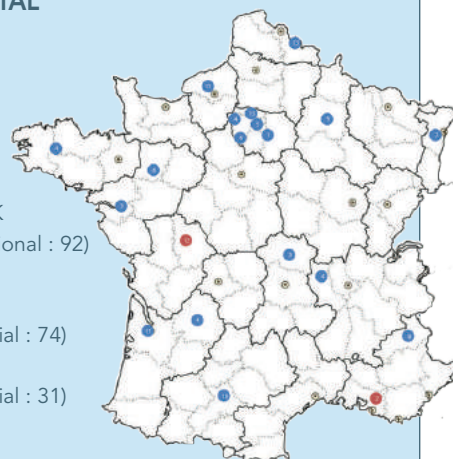
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES INVESTISSEMENTS DES FPCI MMF IV ET MMF V GÉRÉS PAR AZULIS CAPITAL

N° Investissements

1	Bioclinic
2	Marcel & Fils
3	Ceme
4	Mademoiselle Desserts
5	Father & Sons
6	Financière Goa (Rossignol)
7	Holweg Weber
8	Inicea
9	Ital Express
10	Lagarrigue
11	LV Overseas
12	Vivalto Vie
13	Store Novation

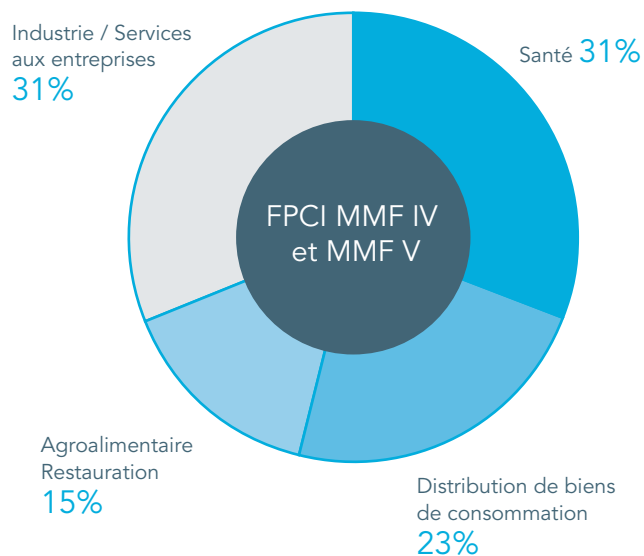
Départements

75/78/92/94/95
13
03/44
78/24/22/29/42/UK
National (siège national : 92)
78/53
67/USA/Allemagne
National (siège social : 74)
51
National (siège social : 31)
33/76
86
95/59



- Nouvelles implantations du portefeuille d'Azulis Capital en 2015.

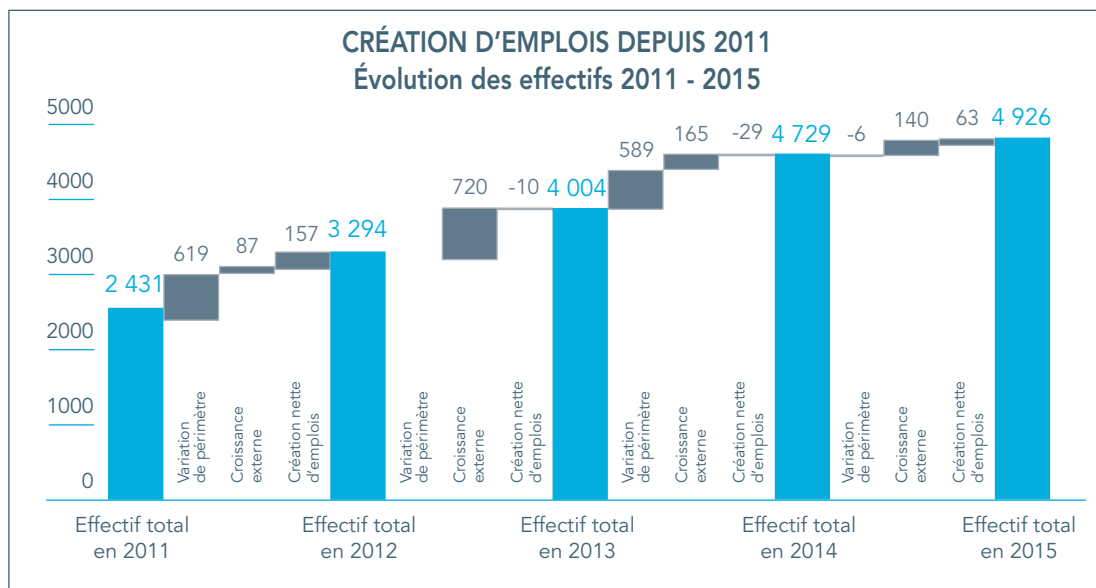
RÉPARTITION SECTORIELLE DES INVESTISSEMENTS DES FONDS MMF IV ET MMF V (EN NOMBRE)



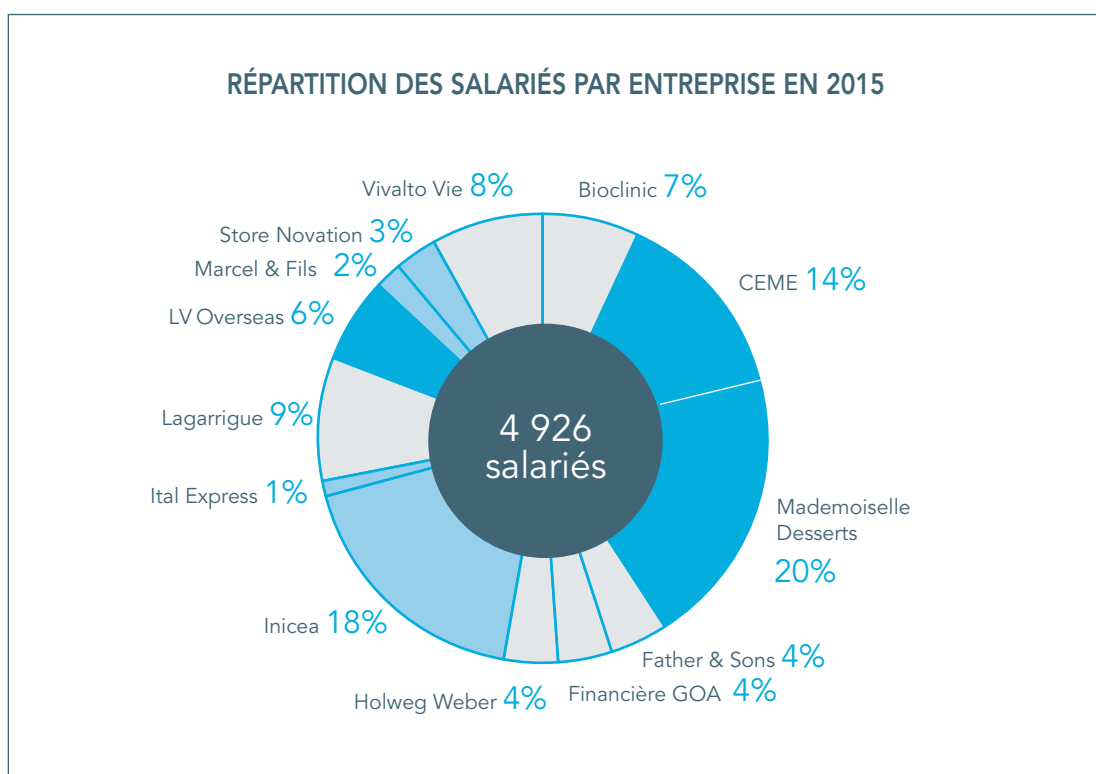
■ Soutenir les entreprises dans leur développement international

POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX	ÉVOLUTION 2014-2015
Exportations en 2015	<p>8 sur 13 entreprises exportatrices soit 62% du portefeuille</p> <p>Les entreprises non exportatrices sont des entreprises des secteurs des services et de la santé</p>	=
	<p>23% du CA cumulé de ces 8 entreprises est réalisé à l'export, en légère augmentation par rapport à 2014 (21% du CA en 2014)</p>	↑

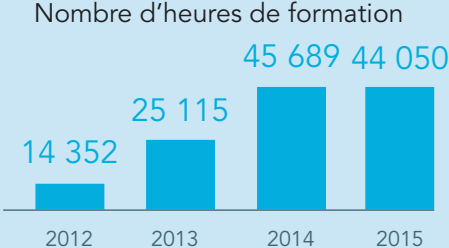
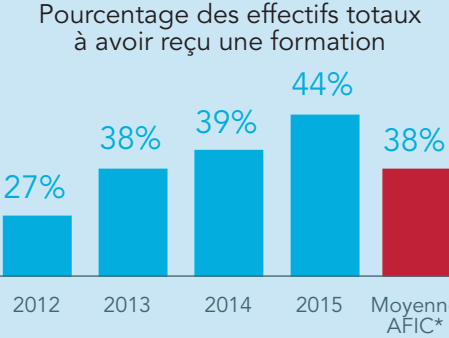
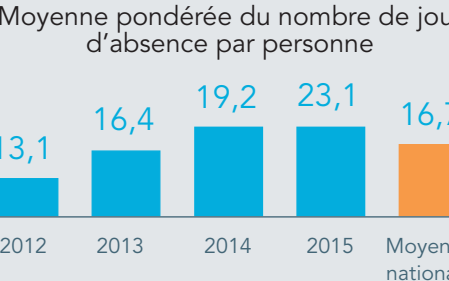
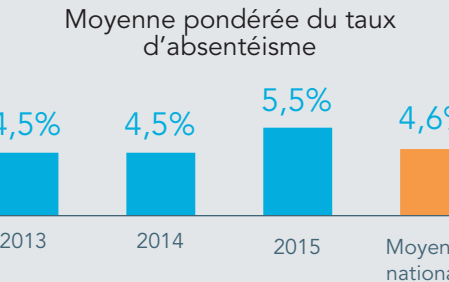
- Soutenir l'emploi : 182 emplois créés entre 2011 et 2015 (dont 63 en 2015) dans une période économique peu porteuse.



Afin de fiabiliser la collecte annuelle des données, ce tableau a été sujet à des réajustements concernant notamment le calcul de la création nette d'emplois. Il en ressort, contrairement au précédent rapport (2014), qu'il n'y a pas eu de création nette d'emplois en 2013 et 2014 en raison de restructurations engagées par certaines entreprises du portefeuille.



- Pratiquer une gestion responsable des ressources humaines, accroître la qualité du lien social, favoriser le dialogue, l'égalité Hommes-Femmes, prendre soin du développement humain.

POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX
<p style="text-align: center;">Développement de la formation</p>	<p style="text-align: center;">Nombre d'heures de formation</p>  <p style="text-align: center;">Pourcentage des effectifs totaux à avoir reçu une formation</p>  <p>*source : Rapport Annuel ESG de l'AFIC</p> <p>> L'augmentation du pourcentage des effectifs à avoir reçu une formation s'explique par l'entrée de Vivalto dans le périmètre ainsi qu'un effort de formation déployé notamment par Bioclinic, et Holweg Weber.</p>
<p style="text-align: center;">Le turnover/absentéisme</p>	<p>> Taux d'absentéisme en 2015 : 23,11 jours d'absence pour cause d'accident ou de maladie par salarié, à comparer à 16,7 jours sur le plan national. (source : Alma Consulting Group 2015).</p> <p style="text-align: center;">Moyenne pondérée du nombre de jour d'absence par personne</p>  <p style="text-align: center;">Moyenne pondérée du taux d'absentéisme</p>  <p>> L'augmentation du nombre de jours d'absence par personne et du taux d'absentéisme s'explique par des effets de changement de périmètre ayant pour effet l'augmentation du poids relatif du secteur de la santé dans notre portefeuille. Ce secteur subit structurellement des taux d'absentéisme élevés, aussi serons-nous très vigilants sur ce critère qui a vocation à s'améliorer.</p>

Employabilité



	POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX												
Employabilité	<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Le turnover/absentéisme</p>	<p style="text-align: center;">Moyenne du taux de turnover</p> <table border="1"> <tr> <th>Année</th> <td>2012</td> <td>2013</td> <td>2014</td> <td>2015</td> <td>Moyenne nationale</td> </tr> <tr> <th>Taux (%)</th> <td>15%</td> <td>14%</td> <td>16,1%</td> <td>13,8%</td> <td>13,7%</td> </tr> </table> <p>> Taux de turnover en 2015 : 13,8%, à comparer à 13,7% sur le plan national (source : étude de Hay Group en partenariat avec le Centre for Economics and Business Research, 2014). Cette tendance est le fruit d'efforts importants entrepris dans certaines entreprises du portefeuille.</p>	Année	2012	2013	2014	2015	Moyenne nationale	Taux (%)	15%	14%	16,1%	13,8%	13,7%
	Année	2012	2013	2014	2015	Moyenne nationale								
Taux (%)	15%	14%	16,1%	13,8%	13,7%									
<p>Mise en place d'une politique de non discrimination et de diversité formalisée</p>	<p>> 3 entreprises sur 13 ont formalisé une telle politique, contre une seule en 2014.</p>													
Diversité / lutte contre les discriminations	<p style="text-align: center;">Insertion de travailleurs handicapés</p>	<p>> 3,14% des effectifs en 2015, soit 154 travailleurs handicapés, chiffre à comparer avec la moyenne nationale qui s'élevait à 3,1% (2012 source agefiph).</p> <p style="text-align: center;">Pourcentage de travailleurs handicapés</p> <table border="1"> <tr> <th>Année</th> <td>2012</td> <td>2013</td> <td>2014</td> <td>2015</td> <td>Moyenne nationale</td> </tr> <tr> <th>Pourcentage (%)</th> <td>1,4%</td> <td>2,7%</td> <td>2,7%</td> <td>3,1%</td> <td>3,1%</td> </tr> </table>	Année	2012	2013	2014	2015	Moyenne nationale	Pourcentage (%)	1,4%	2,7%	2,7%	3,1%	3,1%
	Année	2012	2013	2014	2015	Moyenne nationale								
Pourcentage (%)	1,4%	2,7%	2,7%	3,1%	3,1%									
<p style="text-align: center;">↑</p> <p style="text-align: center;">Répartition des effectifs hommes/femmes</p>	<p>> 53,7% des effectifs totaux des entreprises affiliées sont des femmes contre 46,1% en 2014.</p> <p>> Cette augmentation de la part des femmes dans les effectifs s'explique par l'augmentation du poids relatif du secteur de la santé dans le portefeuille d'Azulis Capital.</p> <p style="text-align: center;">Pourcentage de femmes</p> <table border="1"> <tr> <th>Année</th> <td>2012</td> <td>2013</td> <td>2014</td> <td>2015</td> <td>Moyenne AFIC*</td> </tr> <tr> <th>Pourcentage (%)</th> <td>46,2%</td> <td>53,7%</td> <td>46,4%</td> <td>53,2%</td> <td>40%</td> </tr> </table> <p>*source : Rapport annuel ESG de l'AFIC</p> <p>> 38% des entreprises ont intégré une femme dans leur directoire.</p> <p>> 9,6% des effectifs des comités de direction sont des femmes contre 13% selon la moyenne AFIC et 19% en 2014.</p>	Année	2012	2013	2014	2015	Moyenne AFIC*	Pourcentage (%)	46,2%	53,7%	46,4%	53,2%	40%	
Année	2012	2013	2014	2015	Moyenne AFIC*									
Pourcentage (%)	46,2%	53,7%	46,4%	53,2%	40%									

POINTS D'ATTENTION		ÉTAT DES LIEUX
Partage de la création de valeur	Mise en place d'une politique d'intéressement (y compris actionnarial)	<p>> 8 entreprises sur 13 soit 62% des entreprises du portefeuille ont mis en place une politique d'intéressement salarial.</p> <p>Politique d'intéressement salarial</p> <p>62% 20%</p> <p>Pourcentage Azulis 2015 Moyenne AFIC*</p> <p>*source : Rapport Annuel ESG de l'AFIC</p>

Les entreprises des portefeuilles MMF IV et MMF V ont été créatrices d'emplois, 63 en 2015 et 182 sur les 4 dernières années. La mise en place d'une politique d'intéressement est effective dans les 2/3 de nos affiliés et se situe très au-delà de la moyenne relevée dans la profession du Private Equity.

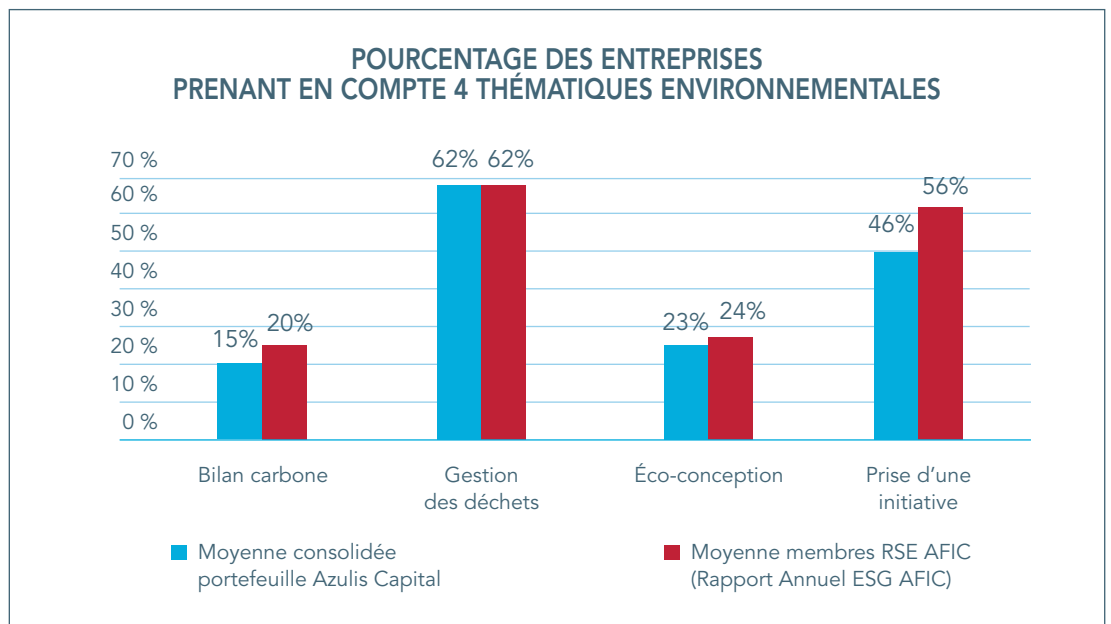
L'amélioration du climat social est un objectif clé de la RSE, aussi serons-nous particulièrement vigilants sur l'évolution des critères tels que le taux d'absentéisme et le nombre de jours d'absence qui sont structurellement élevés dans le secteur de la santé.

Données Environnementales

- Sensibiliser les entreprises à leur impact environnemental et à leur consommation de ressources naturelles, préserver, respecter notre écosphère.

POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX	ÉVOLUTION 2014-2015
Impact environnemental des sociétés en portefeuille	<ul style="list-style-type: none"> > 6 entreprises sur 13 (46%) ont mis en œuvre au moins une initiative visant à réduire leur empreinte environnementale au cours des 3 dernières années (hors gestion des déchets). Contre 8/13 en 2014 (sortie du portefeuille de Brunel et Optimum). > 2 entreprises sur 13 (15%) ont réalisé un Bilan carbone. Sur le plan national, 26% des entreprises de 50 à 250 salariés auraient réalisé un bilan carbone en 2013*. > 3 entreprises sur 13 (23%) se sont engagées dans une démarche d'éco-conception. Contre 6/13 en 2014 (sortie de Brunel et Optimum). > 7 entreprises sur 13 (54%) utilisent d'autres sources d'énergie que l'électricité : <ul style="list-style-type: none"> - 3 entreprises utilisent du gaz - les autres ne le précisent pas. 	<p>↓</p> <p>=</p> <p>↓</p> <p>↓</p>

*source : Association Bilan Carbone



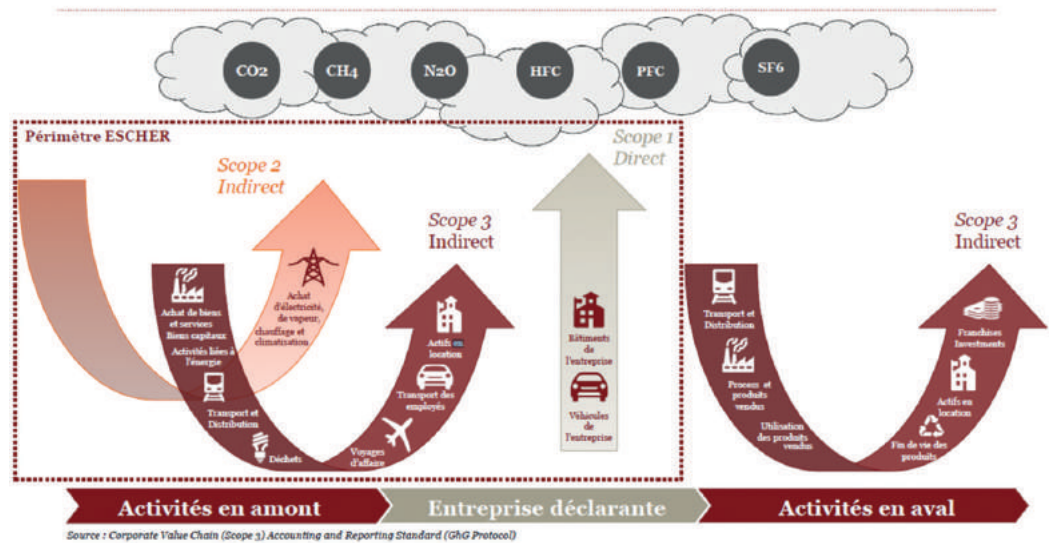
L'impact environnemental des sociétés en portefeuille donne l'impression d'une régression en 2015 comparativement à 2014. Cela s'explique principalement par l'évolution du périmètre du portefeuille avec notamment la sortie des entreprises industrielles Optimum et Brunel, engagées dans des programmes environnementaux.

Toutefois, la prise en compte des sujets environnementaux par les entreprises de nos portefeuilles se situe globalement dans la moyenne relevée par l'AFIC (rapport ESG consolidé AFIC, 2015).

Tel que mentionné dans le paragraphe 2.5, notre engagement à l'IC20 nous a conduit à réaliser une première approche de l'empreinte carbone de 5 entreprises du portefeuille MMF IV selon l'application de la méthodologie ESCHER pilotée par PwC. Ces cinq entreprises ont été choisies dans les 4 secteurs d'investissement d'Azulis Capital. L'entreprise notée S est dans le secteur de la santé, D dans le secteur de la grande distribution, I dans celui de l'industrie et SE1 et SE2 dans les secteurs des services aux entreprises (B2B).

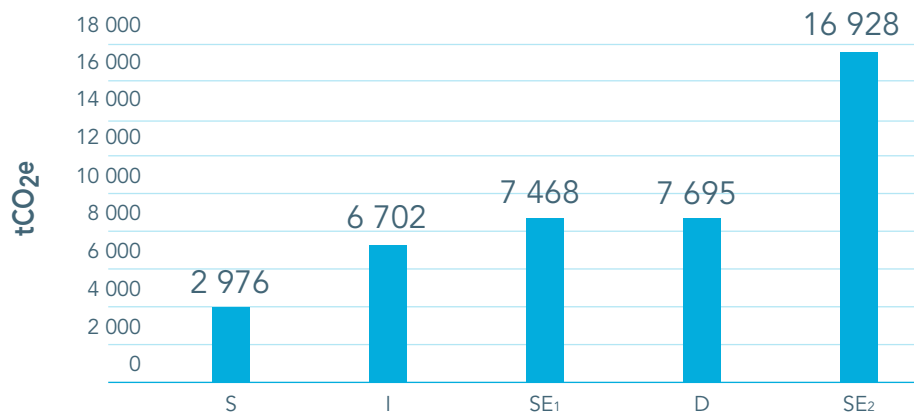
La méthode ESCHER (Efficiency Supply Chain Environment and Economic Reporting), développée par PwC à partir des données Global Trade Analysis Project (GTAP) couvre 29 régions du monde et 57 secteurs de l'économie mondiale. C'est une méthode globale reposant sur des tables de comparaisons construites à partir des données GTAP et des données propres aux entreprises sélectionnées. Elle prend en compte les différents périmètres d'émission des entreprises (scope 1, 2 et 3).

LA MÉTHODOLOGIE PREND EN COMPTE LES DIFFÉRENTS PÉRIMÈTRES (SCOPES) D'ÉMISSIONS DE LA SOCIÉTÉ

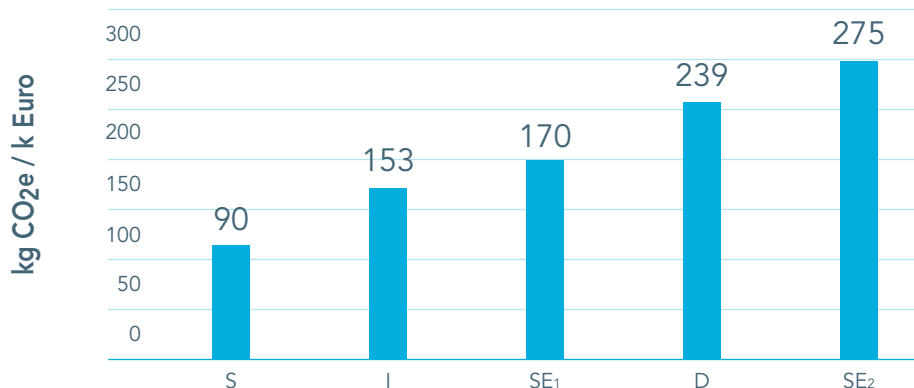


Les émissions de CO₂ relatives aux 5 entreprises sélectionnées du portefeuille MMF IV s'établissent entre 90 à 275 kg CO₂/KEuro de CA.

Distribution des émissions de CO₂e selon les sociétés

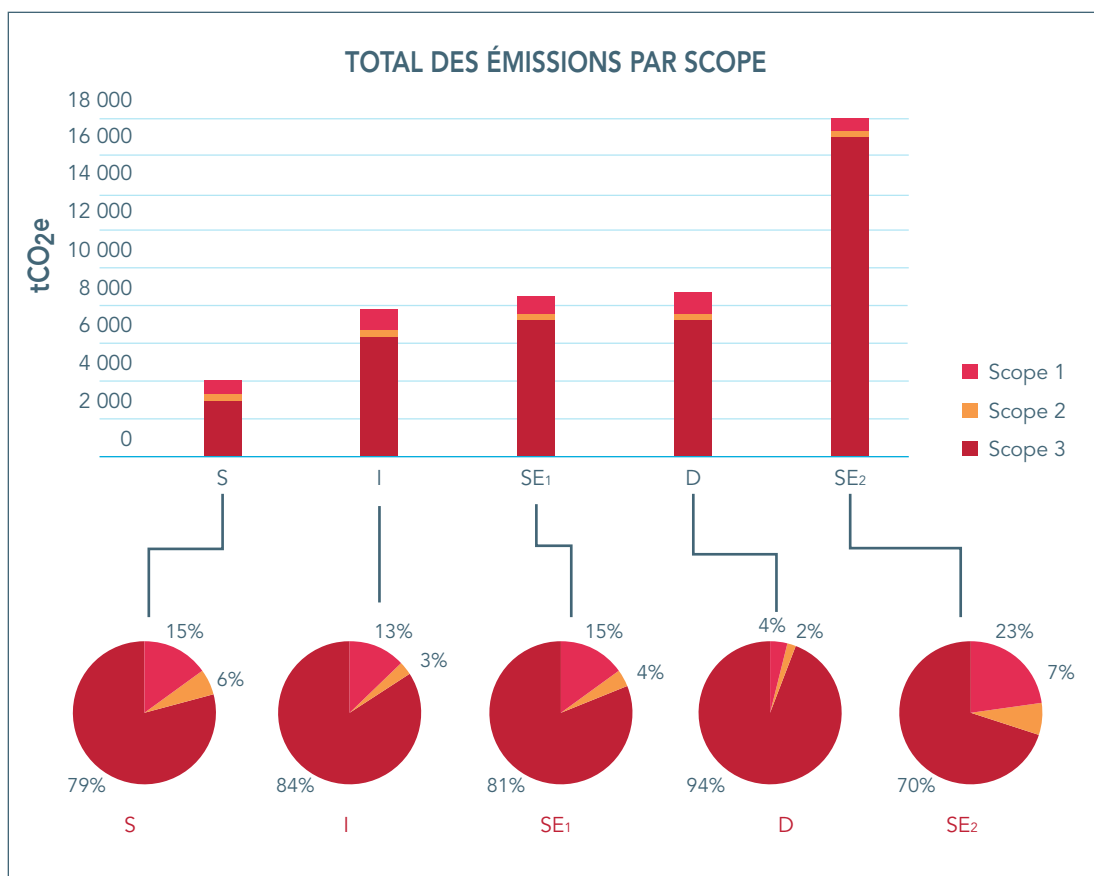


Distribution des émissions de CO₂e par unité de chiffre d'affaires selon les sociétés



Les 3 entreprises SE1, SE2 et D ont une intensité carbone au-dessus de la moyenne des 5 entreprises (177KgCO₂/K€ de CA). Elles se caractérisent toutes trois par le développement essentiellement d'activités commerciales (B2B/B2C), d'achat et de revente de produits.

La part des émissions indirectes, scope 3 va de 70% à 94% des émissions totales et s'élève en moyenne à 86%. Les émissions indirectes sont donc issues en grande majorité de la supply chain amont des entreprises sélectionnées (achat/vente de produits).



Les leviers d'actions les plus immédiats se situent naturellement au niveau des scopes 1 et 2 qui correspondent aux émissions directes et aux consommations d'électricité.

Ainsi, au niveau du portefeuille MMF IV, cette analyse nous conduira à appuyer plus particulièrement les efforts des entreprises des secteurs de la santé et de l'industrie qui peuvent déployer des actions directes avec des impacts plus importants. Les scopes 1 et 2 (émissions directes) pèsent respectivement 30% et 22% des émissions totales des secteurs de la santé et de l'industrie.

Données sociétales

■ Soutenir l'engagement sociétal des entreprises, coopérer au bien commun.

POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX	ÉVOLUTION 2014-2015
Réalisation par les entreprises d'un rapport « RSE »	> 2 entreprises ont réalisé un rapport « RSE » contre 1 en 2014.	↑
Soutien à des projets associatifs - Mécénat	> 6 entreprises sur 13 (46%) ont entrepris des initiatives de nature sociétale, contre 7/13 en 2014	↓

L'engagement sociétal des entreprises du portefeuille a peu évolué en raison de la sortie du périmètre d'une société de référence du Fonds MMF IV en matière sociétale. Nous allons poursuivre nos actions de sensibilisation en s'appuyant notamment sur notre propre engagement envers l'ADIE.

Gouvernance

■ Veiller aux meilleures pratiques de gouvernance.

POINTS D'ATTENTION	ÉTAT DES LIEUX	ÉVOLUTION 2014-2015
Existence d'un code de gouvernance ou d'une charte éthique	> 5 entreprises sur 13 (38%) contre 1/13 en 2014.	↑
Présence d'au moins un membre indépendant au sein du conseil d'administration ou de surveillance	> 6 entreprises sur 13 (46%).	=
Présence d'un conseil de surveillance	<ul style="list-style-type: none"> > 12 entreprises sur 13 (92%) ont un conseil de surveillance, 1 entreprise sous forme de SAS avec comité stratégique. > 8 entreprises sur 13 ont au moins une femme parmi les membres de leur conseil de surveillance, soit 62% des entreprises du portefeuille. > Parmi les conseils de surveillance et comité stratégique des 13 entreprises du Fonds, 21% des membres sont des femmes contre 23% en 2014. 33,3% des membres des conseils d'administration des entreprises du CAC 40 sont des femmes (Ethic&Boards, 2015). 	= =
Désignation au sein de l'entreprise d'une personne responsable des questions ESG/RSE	> 6 entreprises sur 13 ont ainsi formalisé leur démarche RSE contre 3 entreprises sur 13 en 2014.	↑

L'engagement RSE des entreprises de notre portefeuille a progressé significativement en 2015, près de la moitié des entreprises affiliées ont en effet formalisé une démarche RSE et 3 sur 13 ont publié un rapport annuel RSE autonome.

Nous poursuivons nos actions de sensibilisation afin que de nouvelles initiatives soient prises dans ce domaine.

RAPPORT
ESG 2015-2016

ANNEXES

- > La charte d'Azulis Capital
- > iC20

La Charte Azulis Capital

L'ambition d'Azulis Capital est de contribuer, en investisseur et partenaire responsable, au développement pérenne de PME françaises et de créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes par l'obtention de performances financières et extra-financières.

La mission, les valeurs et les engagements énoncés dans la Charte d'Azulis Capital constituent les principes fondateurs de son équipe. Ils guident son action quotidienne et s'expriment au travers de pratiques d'investisseur et de partenaire responsable. Azulis Capital s'efforce d'intégrer au mieux les préoccupations et les attentes des femmes et des hommes qui travaillent au sein des entreprises affiliées et de leur environnement, ceci en respectant des principes de bonne gouvernance et d'éthique.

Par son adhésion début 2012 aux Principes pour l'Investissement Responsable « PRI » promus par les Nations Unies, l'équipe a souhaité affirmer ses convictions.

NOTRE MISSION

Notre objectif est de gérer avec intégrité et loyauté les capitaux qui nous sont confiés par nos souscripteurs, avec l'objectif de leur offrir un rendement qui soit conforme à leurs attentes, tout en satisfaisant à des exigences en matière de développement économique, environnemental et social durable.

Notre ambition est de participer activement au développement des PME françaises, créatrices de richesses et d'emplois, en leur apportant les ressources financières nécessaires pour progresser dans un monde ouvert, en soutenant leurs dirigeants lors du déploiement de projets associés aux principes de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Nous visons également à préserver et pérenniser le socle du tissu économique que constituent les PME françaises. Nous proposons à leurs actionnaires des solutions de transmission pérennes, en accompagnant des équipes de management motivées par la reprise de leur entreprise et désireuses de participer à l'accroissement de sa valeur économique et extra-économique.

NOS VALEURS

Azulis Capital s'attache depuis sa création à exercer son métier d'investisseur avec professionnalisme et responsabilité, en veillant au bon équilibre des intérêts des actionnaires qu'elle représente avec ceux du management et des autres parties prenantes.

Garants de la réputation d'Azulis Capital, nous veillons à mettre notre longue expérience du métier d'investisseur et nos compétences sectorielles au service des entreprises que nous accompagnons. Nous privilégions des stratégies de croissance, interne et externe, visant à renforcer les positions des entreprises sur leurs marchés et susceptibles de leur donner une dimension plus internationale. Nous limitons l'effet de levier de la dette dans les montages financiers que nous mettons en place afin de préserver la flexibilité et les capacités de développement de l'entreprise.

Azulis Capital fait totalement sienne l'exigence de respecter des principes d'éthique au travers d'actions et de conduites justes en bâtissant des relations de confiance, de respect et de transparence dans les partenariats qu'elle met en place avec les entreprises et l'ensemble des parties prenantes.

Nous veillons à associer les salariés de l'entreprise affiliée au développement et à la création de valeur, en favorisant la mise en place de dispositifs de participation et d'intéressement aux résultats de l'entreprise.

Enfin, nous sommes convaincus au sein d'Azulis Capital que le métier d'investisseur en capital est un travail d'équipe. Toutes nos décisions d'investissements sont prises de manière collégiale et solidaire et nous veillons à ce que chacun des membres de l'équipe d'Azulis Capital puisse s'épanouir dans l'exercice de son métier.

NOS ENGAGEMENTS

Conscients de notre rôle d'actionnaire professionnel et de nos responsabilités vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes, nous affirmons les engagements suivants.

Vis-à-vis de nos investisseurs

- Nous nous engageons à privilégier l'intérêt de nos investisseurs et à les traiter selon des principes d'équité et d'égalité. Nous exerçons notre métier en totale indépendance et transparence.
- Nous nous engageons à respecter la politique d'investissement affichée dans les règlements de nos Fonds et à retenir des critères d'investissement socialement responsable dans la recherche et la sélection de nos investissements.
- Nous remplissons toutes les obligations applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Lors de l'acquisition et de la cession d'une entreprise, nous nous assurons que l'ensemble des parties prenantes respecte les obligations et les lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
- Nous nous interdisons d'investir dans des secteurs dits « sensibles » (tels que les jeux d'argent, la production ou la commercialisation d'armes...).
- Nous nous engageons à appliquer avec transparence et objectivité les meilleurs standards en matière de *reporting* auprès de nos investisseurs et à intégrer les aspects ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans les rapports annuels des Fonds que nous gérons.

Vis-à-vis de nos entreprises affiliées

- Nous encourageons les entreprises dans lesquelles nous investissons à améliorer la prise en compte des critères RSE, en réalisant un « état des lieux de l'entreprise », puis en définissant avec le management les axes d'amélioration prioritaires et, enfin, en suivant les progrès réalisés.
- Nous veillons à ce que l'entreprise respecte l'ensemble des normes et réglementations nationales et internationales (en matière environnementale notamment).

- Nous nous engageons à participer activement à la croissance et à la valorisation des entreprises dans lesquelles nous investissons en prenant en compte des critères tant financiers qu'extra-financiers.
- Nous respectons la confidentialité des informations portées à notre connaissance.
- Nous nous engageons à faire progresser les participations des Fonds gérés vers de meilleures pratiques sociales et de respect de la personne humaine (sécurité des personnes, parité homme/femme, lutte contre les discriminations, prise en compte de la diversité, formation,...) et à promouvoir l'association la plus large possible des salariés aux fruits du développement de l'entreprise.

Vis-à-vis des collaborateurs d'Azulis Capital

- Nous nous efforçons de créer un environnement de travail épanouissant pour l'ensemble de nos collaborateurs, en instaurant un esprit d'équipe et de convivialité. Nous privilégions le travail en équipe et la transparence dans la communication interne d'informations.
- Nous créons les conditions d'une implication forte de chacun (collégialité au niveau des décisions, responsabilisation sur des travaux d'utilité collective) et de participation à la bonne administration de la société de gestion (dispositif d'intéressement, actionnariat).

Vis-à-vis de la Société

- Dans la continuité de notre métier d'investisseur en capital, nous soutenons l'initiative entrepreneuriale en partenariat avec une association relevant de l'économie sociale et solidaire et des initiatives artistiques dans le cadre d'une action de mécénat.
- Nous veillons à réduire notre propre empreinte écologique en étant vigilants sur nos consommations de ressources non renouvelables et encourageons nos partenaires à adopter la même approche.



L'engagement des acteurs français du Capital Investissement pour la mesure, la gestion et la réduction des émissions de gaz à effet de serre des sociétés de leur portefeuille.

LES ACTEURS DE LA CROISSANCE DES PME ET ETI FRANÇAISES S'ENGAGENT DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La prise en compte du développement durable s'est imposée, depuis plusieurs années, comme une composante incontournable des politiques d'investissement des acteurs du Capital Investissement français. Les démarches ESG (Environnement-Social-Gouvernance) mises en œuvre, de façon concrète, dans l'exercice de leur métier d'actionnaire sont aujourd'hui largement répandues.

La signature d'engagements volontaires en France, comme la charte d'engagements des investisseurs pour la croissance, ou sur le plan international, celle des PRI (Principes de l'Investissement Responsable), réunit chaque année un nombre croissant de sociétés de gestion (plus de 80 à date en France). La publication en 2015 du second rapport annuel ESG de l'AFIC démontre la volonté de ces acteurs de rendre compte publiquement de leurs engagements.

Soucieux d'aller plus loin sur un des enjeux majeurs du développement durable, cinq sociétés de Capital Investissement, membres de l'AFIC (Apax Partners, Ardian, Eurazeo, LBO France, et PAI Partners) ont décidé de fonder, avec le support méthodologique de PwC, l'iC20 - « Initiative Carbone 2020 ».

Conscients de leur responsabilité d'actionnaire, les signataires de l'iC20 ont décidé de se mobiliser sur ces questions afin de contribuer, à leur niveau, à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés.

Ils reconnaissent ainsi que le changement climatique aura des effets significatifs sur l'économie mondiale, les sociétés humaines et les écosystèmes. Ils considèrent que ces conséquences généreront des risques et des opportunités pour les entreprises dans lesquelles ils investissent.

Les signataires de l'iC20 lancent ainsi une démarche de long terme visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de leurs portefeuilles et assurer la durabilité de leur performance.

DES ENGAGEMENTS PUBLICS, CONCRETS ET MESURABLES

Les cinq premiers signataires de l' « **Initiative Carbone 2020** » ont décidé :

- > De mesurer l'empreinte carbone directe et indirecte (scopes 1, 2 et 3), d'un échantillon de 30 participations de leurs portefeuilles grâce à une méthodologie d'estimation accessible et performante.
- > A compter de 2016, de prendre en compte l'enjeu climatique dans leur process d'investissement dans le but d'étendre progressivement la démarche à l'ensemble des sociétés dont ils détiennent le contrôle.
- > A compter de 2020, de publier l'empreinte carbone de ces mêmes investissements.

Plus précisément, la démarche méthodologique de l' « **Initiative Carbone 2020** » s'articulera en 3 temps :

- > En phase d'investissement : évaluation de l'enjeu carbone dans le développement futur de l'entreprise.
- > Pendant la phase de détention :
 - Sensibilisation des équipes de management aux enjeux climatiques.
 - Analyse de la matérialité des impacts carbone de l'entreprise.
 - En fonction des enjeux, calcul approfondi et définition d'un plan d'action de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique.
- > Lors de la cession : valorisation des progrès significatifs réalisés.

Les signataires souhaitent partager cette méthodologie et ces engagements avec tous les acteurs de leur secteur désirant s'impliquer dans la lutte contre le changement climatique.

L'**iC20** - « Initiative Carbone 2020 » s'inscrit pleinement dans les engagements pris par la place financière de Paris, co-signés par l'AFIC. Les signataires souhaitent y apporter cette contribution pragmatique et opérationnelle, afin de permettre à la classe d'actif du Capital Investissement, acteur majeur de la croissance en France, d'être moteur dans la construction d'un monde respectueux des enjeux climatiques.

AZULIS CAPITAL, représenté par Franck Boget, Yann Collignon et Pierre Jourdain, a décidé de s'associer aux signataires fondateurs en signant le présent engagement.

A Paris, le 8 Janvier 2016,



Franck BOGET



Yann COLLIGNON



Pierre JOURDAIN

LISTE DES SIGNATAIRES
DE L'INITIATIVE CARBONE 2020

alterequity

Apax
PARTNERS

ARDIAN


AZULIS
capital

DeMeter
PARTNERS


eurazeo

 LBO FRANCE

Nixen


OMNES
CAPITAL


PAI
partners



/RAPPORT ESG 2015-2016

Azulis Capital

21, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris

Tél : +33 (0)1 42 98 70 20

Fax : +33 (0)1 42 98 70 21

www.azuliscapital.fr